Pour la justification du sport

Autor(en): **Kaech, Arnold**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **11 (1954)**

Heft 12

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-996968

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Pour la justification du sport

Pourquoi se préoccupe-t-on tellement et avec tant d'acharnement de justifier le sport ?

Le sport comme facteur de santé ! Comme si la lutte pathétique du coureur vers « l'arrivée », la descente à folle allure du skieur, le visage du boxeur bleu de coups, avaient encore un rapport avec la santé !

Le sport comme école de caractère et de volonté ! Comme si le caractère n'avait pas l'occasion d'être formé par le courant de la vie et si la volonté ne pouvait pas se manifester dans les choses moins insensées que celle d'atteindre un record !

Le sport comme moyen de réconciliation des peuples ! Comme si la fraternité des athlètes ne sombrait pas dans la rage des spectateurs chauvins, dans les commentaires violents des critiques qui, d'un vainqueur, font un héros national ! Comme si jamais un sportif avait eu la moindre chance de crier aux puissants : « Arrêtez ! A bas l'épée ! Ne savez-vous pas que les athlètes d'Utopie sont de chevaleresques lutteurs et nos amis ? »

Pourquoi cette recherche d'une justification du sport ? Veut-on imposer au sport le joug d'une utilité par « raison supérieure » ? Sans doute parce que nous vivons en un temps qui veut que « toutes nos actions doivent être utiles et que tous les hommes doivent se laisser utiliser ». Et parce que nous ne pouvons pas comprendre, ni admettre que le sport se suffit à lui-même, qu'il n'a pas un but particulier et que c'est précisément dans ce détachement de toute considération matérielle que réside sa véritable raison d'être et sa vraie justification.

Le sport est, certes, utile à la santé. Dans la pratique du sport, les caractères peuvent se former et s'affermir. Le sport peut avoir suscité telle ou telle amitié par-delà les frontières et les mers. Mais, s'il n'était rien d'autre qu'un sentiment de bonheur au rythme d'une course à pied, que la présomption de se détacher de la terre dans le saut, que la témérité d'une descente à ski, que le rafraîchissement d'un plongeon, que la passion et l'acharnement dans la lutte, s'il n'était rien d'autre qu'un jeu sans but et sans utilité, nous devrions quand même l'accepter et l'aimer.

Aussi longtemps que nous faisons du sport, les rêves de la jeunesse vivent en nous, les écluses de la magnanimité sont largement ouvertes, car nous n'en demandons pas le prix ; nos cœurs sont généreux, car nous ne nous préoccupons pas de l'utilité. En faisant du sport, nous jouons. « L'homme, dit Schiller, n'est tout à fait homme que lorsqu'il joue. »

Pour beaucoup, ce jeu n'apparaît que comme une simple activité du corps. Ils voient le corps en mouvement, l'expression de la force, l'élan du bras ou de la jambe, le vol de l'engin, mais ils ne voient pas à l'intérieur du corps. Ils ne voient pas le tout. Il en est d'eux comme du contemplateur d'un tableau qui ne réalise que des lignes et des couleurs, de celui qui considère une statue et qui ne voit que la matière, d'un musicien qui, plongé dans sa partition, n'entend pas l'orchestre. Le corps leur apparaît comme raison d'être, et c'est peut-être le cas pour la grande masse des sportifs eux-mêmes. Mais ce ne sont pas eux qui comptent, comme ce ne sont pas les essais du peintre amateur du dimanche qui nous révèlent l'Art. Dans le vrai sport, le corps n'est pas le but, mais un moyen d'expression. La course sur le sol, le glissement dans l'eau ou sur les pentes enneigées des montagnes, la lutte du grimpeur avec la paroi rocheuse, expriment la joie naturelle de vivre et la volupté d'être un avec la Nature. Le corps n'est que l'instrument dont se sert l'âme pour mesurer le domaine qui est nôtre et atteindre les limites qui nous sont fixées. C'est ce qui seul explique que « tous courent sur la piste alors qu'un seul obtient le prix ». C'est ainsi seulement que l'on peut comprendre que les records puissent, sans cesse, être améliorés au prix de peines et de souffrances, et au risque même de la vie.

Le sport est l'image saisissante de l'effort de l'Humanité vers le sommet. Dans le sport, l'âme et le corps, étroitement associés, poursuivent la réalisation du rêve éternel des hommes vers le « Citius, Fortius, Altius ». C'est en cela que réside toute son importance, son vrai sens et son idéal. Il n'a pas besoin d'une autre justification.

Arnold Kaech.

Psychologie du jeu et du sport

M. A. Loy a publié dans la « Revue du droit pénal et de criminologie », mars 1954, une étude à ce sujet, et la grande revue « Bruxelles-Médical » relève les conclusions :

Le jeu dérive d'une impulsion instinctive fondamentale. Il doit avoir dans l'éducation une place importante. Son rôle de récapitulation des activités ancestrales et de préparation aux activités adultes lui assigne une place privilégiée dans la formation de l'esprit et de l'acquisition d'un bon équilibre mental.

Le **sport** est la manifestation de l'instinct du jeu chez l'adolescent et chez l'adulte. Par ses processus d'intellectualisation et de socialisation, il possède une valeur éducative très nette. Il devrait être encouragé et on devrait insister pour qu'il ne fasse pas seulement l'objet de spectacles, mais soit effectivement pratiqué par tous les adultes.

Les spectacles sportifs, offerts à la masse du public, peuvent avoir une valeur athlétique, éducative, et pour certains même une action libératrice de tendances agressives, mais ils devraient se borner à des exhibitions d'amateurs et à des rencontres d'équipes.

Les exhibitions du sport « professionnel » créent aisément une atmosphère antipathique de « champ de courses » où interviennent des questions d'argent, d'intérêt matériel, de pronostics et de paris, et où se font jour des procédés louches.

Les exhibitions de sports brutaux et violents, qui comportent fatalement des coups dangereux, l'effusion du sang, la mise hors-combat, la production de lésions corporelles graves, sont de nature à provoquer l'éclosion de tendances et de sentiments agressifs et cruels. Elles sont à proscrire par voie légale, comme le furent à Rome, sous l'influence des Pères de l'Eglise, les combats de gladiateurs professionnels, et comme le sont, dans les pays civilisés, les spectacles grossiers où l'on blesse, maltraite et brutalise, et qui abaissent et avilissent la personne humaine. »

r.